

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 53 (1917)
Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

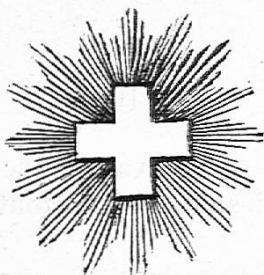
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LIII^{me} ANNÉE

N^o 24
Série B



LAUSANNE
16 juin 1917.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Chronique genevoise.* — *Chronique jurassienne.* — *Divers.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Pour les petits.* — *Lecture.* — *Rédaction-Composition.* — *L'expérimentation scientifique à l'école primaire.* — *Comptabilité.* — *Le dessin à l'école primaire.*

CHRONIQUE GENEVOISE

La situation matérielle du corps enseignant primaire genevois.

— Agés de 19 ans, les jeunes gens qui se destinent à l'enseignement primaire quittent en juin la section pédagogique du Gymnase. Ils ont en poche un diplôme, le certificat de maturité qui, par lui-même, ne donne aucun droit à l'enseignement dans les écoles publiques. Pour être admis au stage, il faut subir avec succès les épreuves d'un concours qui avait lieu jusqu'ici en décembre, et ne pas être le neuvième s'il devait y avoir huit concurrents heureux.

Les futurs candidats couraient donc le risque, après six mois d'oisiveté forcée, de se trouver sans aucune situation et toujours à la charge de leurs parents, en plein hiver. Il y avait là quelque chose d'anormal, que l'on justifiait pourtant par le fait qu'en procédant ainsi, on permettait aux élèves ayant échoué en juin de se présenter tout de même au concours, s'ils étaient repêchés lors de la session d'octobre.

Une fois de plus, nous remarquons que les éléments les meilleurs étaient sacrifiés à ceux de moindre qualité. Quelques-uns s'en étonnaient. En ce qui nous concerne, nous pensions plutôt qu'il y avait dans ce phénomène si général une manifestation d'une loi heureuse entre toutes : les individualités capables d'un grand rendement social, lorsqu'elles subissent les ennuis d'un avenir incertain, sont dans l'obligation d'observer la société pour s'y adapter toujours mieux. Pendant ces six mois qui précédaient l'examen, des faits en apparence sans valeur devenaient parfois des avertissements susceptibles de favoriser une trempe des cœurs et d'orienter une vie tout différemment. Combien de fortes personnalités ne connaissons-nous pas qui ont pu, grâce à ce temps pénible de répit, se convaincre qu'il n'y avait rien à faire pour elles dans l'enseignement, et qui sont allées chercher, dans les carrières purement civiles, des situations brillantes ! Et l'enseignement y gagnait aussi malgré tout, en ce sens que, seuls parmi les meilleurs, ceux qui ont la vocation lui restaient ! Les autres, bientôt des aigris,

des hommes ayant conscience qu'ils avaient gâché leur vie, seraient devenus fatalement pour notre société des dissolvants dont l'action a des effets sensibles sur plusieurs générations.

Le Département de l'Instruction publique a pris la décision d'organiser le concours dès le début de septembre. Il a sans doute examiné le pour et le contre, et il a tranché au mieux des intérêts de la grande majorité des candidats. Au nom de ceux-ci, nous ne pouvons que le remercier pour cette mesure énergique.

Jusqu'à présent, les stagiaires touchaient 60 francs d'indemnité mensuelle la première année, et 100 fr. la seconde et la troisième. Le Conseil d'Etat, sur la proposition de M. Rosier, chargé du Département de l'Instruction publique, a arrêté que cette indemnité serait portée à fr. 90, 125 et 150.

Depuis longtemps, à vrai dire, on savait la situation des jeunes bien curieuse. Cette situation, au point de vue social, ne vaut que par le gain qu'elle représente. Nos stagiaires avaient honte d'avouer la somme reçue au bout du mois en échange de leurs services. Ils sentaient que le commissionnaire ou le liftier de 18 ans, qui n'a pas suivi pendant huit semestres les études dites supérieures, était au-dessus d'eux !

On savait que cette situation devait être immanquablement améliorée dans le plus bref délai. Une injustice est aujourd'hui réparée, tout simplement. Nous n'en félicitons pas moins le Conseil d'Etat. Il y a tant de gouvernements qui exploitent leurs fonctionnaires, que chaque fois que l'un d'entre eux fait un geste dans la direction opposée, il est normal de souligner ce geste comme il convient, c'est-à-dire de montrer qu'il n'a pas passé inaperçu.

Pour donner toute notre pensée, nous ajoutons qu'il ne devrait pas y avoir de stagiaires de deuxième, ni, à plus forte raison, de stagiaires de troisième année, sauf, bien entendu, de rares exceptions, qui s'expliqueraient uniquement par de graves fautes de services chez le candidat. En tout cas, le budget et les crédits trop serrés ne sont jamais une raison suffisante pour justifier le retard apporté aux nominations de sous-régents. Ou l'Etat a besoin d'un certain nombre de fonctionnaires, et il doit les payer en vertu de la loi, ou il n'en a pas besoin, et il ne doit pas les accepter au moment du concours : pas de milieu !

D'ailleurs qu'est-ce qu'un stagiaire de deuxième ou de troisième année ? Un homme de 21 ou de 22 ans, que la loi n'appelle pas fonctionnaire ; qui est attaché au Département par des liens très ténus ; qui ne paie pas d'annuités à la Caisse de prévoyance ! un homme, en définitive, qui est un être hybride, vivant en marge du corps enseignant, dans une complète insécurité ! De ces êtres-là nous n'en voulons pas, ni nous, ni l'Etat, en somme, qui ne peut être servi intelligemment que par des hommes qui ont confiance en eux, qui peuvent lever la tête parce qu'ils se savent non un jouet dans la main du chef, mais l'organe d'une machine, au mouvement de laquelle ils sentent qu'ils participent.

Pour être fonctionnaire, il faut être « sous-régent ». Sous-régent, c'est tenir une classe ; c'est supporter des responsabilités ; c'est toucher une première année 1675 francs, une seconde 1775, une troisième 1875, une quatrième 1975, et une cinquième 2075, c'est-à-dire des sommes mensuelles allant de 139 à 173 francs.

Ainsi donc, à Genève, des jeunes gens de 25, 26 ou 27 ans reçoivent en moyenne 173 francs par mois ! Ils n'ont pu faire les économies nécessaires pour se marier ; aussi sont-ils pour la plupart célibataires ! Ceux qui sont mariés ont des dettes — et les plus à plaindre — quelle honte d'avoir à l'écrire — ceux qui ont des enfants, ne possèdent plus aucune indépendance d'esprit, tant est grande et pressante la préoccupation de la recherche du gain accessoire ! Le tableau est sombre : mais il est hélas ! vrai.

Le Conseil d'Etat, dans une audience qu'il a bien voulu accorder à une délégation du corps enseignant primaire masculin, composée de MM. E. Duvillard, Léon Favre, Menu, E. Joray, E. Tissot, E. Laravoire et Charles W. Gaudin, a reconnu par la bouche de MM. Henri Fazy et William Rosier, qu'effectivement la situation des sous-régents était mauvaise et digne d'intérêt. Nous osons souhaiter qu'il ressorte de cette entrevue pour notre Haute autorité l'impression qu'il y a urgence d'agir.

La loi prévoit que le sous-régent est nommé de plein droit régent au bout de cinq ans. Ces cinq ans pour la loi sont un maximum. En fait, ils sont aussi un minimum. Car si quelques-uns sont nommés après deux ou trois ans, et le plus souvent dans les communes les plus reculées de la campagne, ils sont une faible minorité que l'on peut négliger. Pourquoi ne commencerait-on pas, par exemple, par abaisser ce maximum de cinq à trois ans ! Le Département qui se plaint, nous le savons, de la mauvaise volonté de certaines communes, aurait ainsi une arme qui lui permettrait de procéder à un bon nombre de promotions parfaitement méritées.

Le régent, lui, débute à 2375 fr. ; dix augmentations successives, portent son traitement à fr. 3625 ; il est âgé de 35 ans, dans les cas les plus favorables, mais parfois de 36, 37 ou 38 ans !

3625 francs ! est-ce là ce qui représente, surtout aujourd'hui où la valeur de l'argent a tant diminué, une situation sociale digne de l'homme qui forme à lui seul l'intelligence de l'immense masse du peuple ! et de qui la moindre défaillance peut causer un tort considérable à toute une génération ! 3625 fr. ! à 36 ans, en moyenne !

Durant les deux premières années de la guerre, le corps enseignant primaire a supporté sans se plaindre le déséquilibre de son budget. Il comprenait qu'en définitive, chacun souffrait, et qu'il était même parmi les favorisés. Mais les conditions de vie changent à vue d'œil. Chaque jour amène des majorations de prix de denrées alimentaires indispensables. Le coût de la vie qui pouvait être représenté par le nombre 100 en 1913 est monté, sans aucun doute, à 155 ou 160 en 1917. Il n'y a plus à garder l'espérance de le voir descendre d'une manière sensible après la guerre.

Dans ces conditions, le corps enseignant ne peut plus rester passif. Il voit autour de lui des ouvriers non qualifiés et n'ayant aucun des frais nécessaires imposés à l'instituteur par sa situation sociale, gagner 300, 350, voire même 400 francs par mois. Il sait qu'un peu partout, chez les employés à salaire fixe, des mouvements ont été créés, qui ont abouti devant les autorités législatives, parce que leurs causes étaient reconnues bien fondées et justes. Il veut agir

aujourd'hui et demander après beaucoup d'autres, et de mieux placés, tels que certains employés fédéraux, une amélioration de ses traitements. Il y a droit et nul doute que notre Grand Conseil ne prenne en considération nos légitimes réclamations.

Le Conseil d'Etat est bien disposé à notre égard. Il a déjà demandé pour nous des allocations importantes. Le chef du Département de l'Instruction publique, M. le conseiller d'Etat Rosier, a droit en particulier à notre plus vive gratitude. En toutes circonstances, il a plaidé avec chaleur notre cause auprès de ses collègues. Nous croyons même pouvoir dire qu'il se propose dès maintenant d'étudier et peut-être en collaboration avec nous, les bases sur lesquelles s'établirait un projet de loi remaniant et l'échelle des traitements et la situation particulière des jeunes.

Si le passé est tout de sombres couleurs, il est bien le passé, nous le voulons espérer du moins. L'avenir est là, plus clair, plus gai.

C'est donc sur une note optimiste que nous terminons, note qui, cependant, n'exclut pas une arrière-pensée. N'oublions pas nos milliers de collègues qui, sur tous les fronts, font œuvre de guerre, alors que tout en eux les voulait comme la plus belle des machines de paix ! Ils ont aussi des espérances. Puissent-ils voir réaliser sous peu celle d'entre elles qui est la plus chère, le retour au foyer et à la vie !

CHARLES W. GAUDIN.

*** La prochaine séance de l'U. I. P. G. aura lieu le dernier jeudi de ce mois, Hôtel du Jura, rue de Chantepoulet. M. Albert Malche, directeur de l'enseignement primaire, a bien voulu accepter d'introduire un sujet d'ordre pédagogique. La causerie sera suivie d'une discussion. En outre, notre Délégation rendra compte de son mandat.

CH. W. G.

*** **Institut J.-J. Rousseau.** — Les cours de vacances, consacrés à la psychologie de l'enfant et à l'étude de la langue, dont l'*Educateur* a donné le programme, s'annonce sous les plus heureux auspices. Les participants viendront de toutes les parties de la Suisse ; ce sera une jolie occasion de rapprochement national, comme l'an dernier.

Des visites au Musée d'histoire, au Musée J.-J. Rousseau, une campagne de pêche sur le lac, dirigée par M. Yung, des excursions diverses sont prévues. Enfin, — et nous sollicitons ici la collaboration de nos amis de l'*Educateur*, — nous avons pensé qu'il serait intéressant de consacrer une séance de ce cours de vacances à un échange de vues sur les *types d'écoliers*. Tous les enfants, chacun le sait, ne se ressemblent pas. Quelles sont les distinctions les plus frappantes que le maître est appelé à faire entre eux ? En d'autres termes, si vous deviez établir une classification des écoliers, comme le botaniste établit une classification des plantes, quels sont les caractères que vous choisiriez tout d'abord comme base de cette classification psycho-pédagogique ? Comment seriez-vous tentés de grouper, de classer les élèves de votre classe, et pourquoi ? — Nous espérons que cet échange de vues sera utile et instructif.

Le numéro de l'*Intermédiaire*, qui vient de paraître, est plus particulièrement consacré à faire connaître quelque chose du matériel d'enseignement employé à la *Maison des Petits* (jeu de surfaces et jeu de lecture).

CHRONIQUE JURASSIENNE

Ecoles complémentaires de jeunes filles. — M. Mühlethaler, instituteur et député à Berne, a déposé au Grand Conseil une motion demandant au conseil exécutif de présenter un rapport et des propositions sur l'introduction de l'enseignement complémentaire obligatoire pour les jeunes filles ayant achevé leur scolarité.

L'auteur de la motion indique deux voies pouvant conduire au but : une révision de la loi sur les écoles de travail de jeunes filles, du 27 octobre 1878, et une interprétation large des art. 76 et suivants de la loi sur l'instruction primaire, articles qui traitent de l'école complémentaire. H. GOBAT.

**** Indemnités de cherté de vie.** — Dans sa séance du 30 mai, le Grand Conseil a voté un crédit de 300 000 francs en faveur des indemnités de vie chère à verser au corps enseignant primaire et secondaire pour l'année 1917.

H. GOBAT.

**** Cours de vacances à Neuveville.** — Le cours de vacances de Neuveville, pour l'étude de la langue française, aura lieu du 9 juillet au 11 août. Le directeur du cours, M. Th. Möckli, instituteur à Neuveville, donne volontiers tous les renseignements nécessaires. H. GOBAT.

DIVERS

Neuhof. — Un élève de l'Institut de Neuhof, entré ce printemps dans une école technique suisse, écrivait dernièrement la lettre suivante : « Je suis bien ici, et le résultat de mes études me donne satisfaction. Si tout continue à aller de même, ainsi que j'en ai la ferme volonté, M. et M^{me} Baumgartner¹ n'auront de moi aucune nouvelle attristante. J'aimerais prouver que l'année que j'ai passée à Neuhof m'a été salutaire sous tous les rapports ; il faut que l'on puisse dire de moi : « On voit qu'il a été à Neuhof », et cela non pas comme un reproche, mais dans le bon sens du mot. Aux congés de Pentecôte, j'irai à la maison, c'est-à-dire à Neuhof. Les beaux souvenirs que j'en ai, me le font considérer comme ma maison paternelle. »

Ce témoignage, que nous reproduisons de la *Schweizerische Lehrerzeitung*, montre la puissance régénératrice du travail accompli dans l'esprit de Pestalozzi. On sait que Neuhof donne asile à un certain nombre de jeunes garçons suisses de caractère difficile, qui y reçoivent une éducation basée sur le travail manuel et le travail aux champs. La Société pédagogique romande et le *Schweizerischer Lehrerverein* s'intéressent à cette œuvre par de modestes subventions. Plusieurs jeunes Romands y ont été accueillis jusqu'ici. C'est là une institution vraiment suisse, dans laquelle vit encore, plus bienfaisant que jamais, l'esprit du « Père des orphelins ».

**** Les apprentissages dans l'industrie hôtelière.** — Dans nos populations, on ignore assez généralement quelles sont les conditions des places de cuisinier et de sommelier dans les hôtels et restaurants. Certains établissements en

¹ Directeur et directrice de l'Institut.

profitent pour exiger un prix d'apprentissage et un temps d'apprentissage qui dépassent la mesure.

La durée de l'apprentissage de cuisinier a été fixée entre patrons et employés uniformément à deux ans. Le prix de l'apprentissage s'élevait encore, il y a quelques années, jusqu'à 1000 francs, mais il a été abaissé depuis lors très justement à 600 ou même 400 francs. De nos jours, où la cuisine des hôtels doit travailler très simplement, le prix de l'apprentissage ne devrait généralement pas excéder 400 francs.

Pour la profession de sommelier, il n'est pas d'usage de payer un prix d'apprentissage. La durée de l'apprentissage a été fixée, d'accord avec la Société suisse des Hôtelières, à un an au plus. On essaie quand même, dans bien des endroits, de faire accepter des apprentissages d'un an et demi à deux ans. Ceci ne se justifie en aucune façon, car notre école hôtelière suisse, à Lucerne, a déjà formé bien des jeunes sommeliers qui, après y avoir suivi pendant sept semaines un cours de service à table, étaient parfaitement capables d'occuper des places de débutants.

Cette communication est faite d'accord avec la Société suisse des Hôtelières.
(Communiqué de l'Union Helvétique.)

BIBLIOGRAPHIE

Die erzieherische und volkswirtschaftliche Bedeutung der Berufslehre. Rapport présenté à l'assemblée des délégués du Schweizerischer Lehrerverein, le 25 juin 1916, à Lenzbourg, par Otto Stocker, à Bâle. Une brochure grand in-8. Prix : fr. 0,80. Orell Füssli, Zurich.

Cette brochure est un plaidoyer chaleureux en faveur d'un développement intense de l'enseignement professionnel. Son auteur ne voit pas seulement, dans cet enseignement, un but matériel à atteindre, mais un complément de l'école publique nécessaire à une éducation totale. Cette recherche des buts éducatifs de l'enseignement professionnel fait l'originalité de ce rapport et le distingue de tant d'autres travaux où le côté matériel est le seul qui soit pris en considération.

REÇU : *Choix de lectures.* Cours moyen (1^{er} degré), par A. Mironneau, inspecteur de l'enseignement primaire de la Seine. 350 pages. Nombreuses gravures. Armand Colin, Paris. Prix : fr. 1,45.

PARTIE PRATIQUE

POUR LES PETITS ¹

L'âne.

L'âne est une des bêtes préférées des enfants : on monte dessus, et on ne le craint pas comme le cheval ; on rencontre parfois des ânes qu'on peut caresser un peu ; leur braiement formidable fait rire de bon cœur. Aussi les enfants seront ravis d'avoir pour compagnons tous les ânes en images ou en joujoux que la maîtresse pourra apporter et laisser dans la classe pendant une semaine.

¹ Leçon tirée du *Manuel Général de l'Instruction primaire* (Hachette & Cie, Paris).

Leçon de choses.

L'âne ressemble à un petit cheval, mais il n'est pas si joli. Ses quatre pattes, un peu raides, ont des petits sabots de corne. Son poil est gris et souvent peu luisant parce qu'on le soigne mal ; il est pelé par endroits, à cause du bât et des coups. Heureusement, l'âne a la peau très dure. Ses longues oreilles se tournent du côté d'où vient le bruit, afin de le recueillir et de le mieux entendre (comment elles expriment l'attention, la peur, la tranquillité). Sa queue n'est pas fournie de jolis crins comme celle du cheval. Que mange-t-il ? (Il n'est pas difficile). Comment mange-t-il ? (Il relève ses lèvres et tire l'herbe avec ses dents de devant ; il la broie avec ses dents du fond de la bouche qui sont comme des meules). Comment faut-il présenter un morceau de sucre ou de pain à l'âne ? (La main à plat). Qui a vu un âne se rouler dans l'herbe ? Est-il gracieux ? Pourquoi se roule-t-il ? Qui a vu un ânon ? Comment se nourrit-il ? (Il tette sa mère).

L'âne porte les gens et les paquets sur son dos (la selle ; comment l'installe-t-on ? On peut monter l'âne à califourchon, en amazone). On l'attelle à des charrettes ou à des voiturettes. (Si on a pu se procurer un âne en peau ou en carton et une voiture d'enfant, les garçons sauront fort bien fabriquer un harnachement avec des ficelles et expliquer la manière d'atteler.)

Causerie.

L'âne est un bon travailleur : il porte ou il tire son fardeau patiemment, sans révolte. Il coûte très peu à nourrir et il se passe fort bien de soins. C'est l'ami des pauvres gens : du chiffonnier, du saltimbanque, du colporteur, etc. On le dit entêté. C'est vrai : il a des caprices incompréhensibles pour nous. Mais, s'il était traité avec douceur et patience, il aurait meilleur caractère.

On dit de quelqu'un d'ignorant : « C'est un âne ! » Pauvre âne, il ne mérite pas cette réputation-là. S'il est laid, c'est parce qu'il travaille dur et qu'on ne le soigne pas. Est-ce sa faute si son braiement est formidable et peu mélodieux ? Il a de bons yeux doux, il aime les caresses et il a de l'attachement pour ceux qui sont bons pour lui.

Si vous aviez un âne, l'aimeriez-vous et le soigneriez-vous bien ?

POÉSIE.

(A raconter, puis à dire, par la maîtresse aux enfants.)

L'âne savant (par Francis Jammes).

Je suis l'âne savant, celui même qui étonne
L'Académie. Je calcule aussi bien qu'un homme.
Mon maître, un fouet en main, m'oblige de grimper
Sur un mauvais tonneau où il faut s'équilibrer.
Des applaudissements courent dans l'assistance.
Ensuite, je descends et il faut que je danse.
« Où est Paris ? » me demande-t-on. Je mets le pied
A l'endroit qu'il le faut sur la carte de France.
« Anon ! faites le tour de la société,
Et puis arrêtez-vous en montrant de la tête,
Parmi les spectateurs, celui qui est le plus bête. »

Petit âne mendiant et gris, plus désolé
Que la carriole que tu traînes,
O toi qui n'en peux plus, ô toi qui n'en peux mais,
Avoue que tu n'as pas de veine.

HISTOIRES.

1. *Deux amis.*

Une petite souris vivait très malheureuse, parce qu'elle était seule et en proie à la peur perpétuelle (peur du chat dans la maison, des chiens et du hibou dans les champs).

Un âne la découvre un jour sous une feuille, au milieu d'un pré, paralysée par la peur. C'est un brave âne, malheureux, lui aussi, à cause de sa solitude et de la dureté de son maître qui ne lui octroie qu'injures et coups en récompense de son dur labeur. L'âne et la souris deviennent amis. La souris se loge dans l'oreille de l'âne : elle y trouve enfin la sécurité. Elle-même donne à son ami le réconfort de sa tendre compagnie.

2. *Peau d'âne* (d'après Perrault).

Il faut adapter le conte, en supprimer toute la partie inaccessible aux enfants et inventer un prétexte à la fuite de la princesse, autre que celui donné par Perrault : le royaume de son père peut être conquis par un méchant voisin qui la fait rechercher pour l'emprisonner.

3. *Le meunier, son fils et l'âne* (d'après La Fontaine).

Se garder de tirer une morale du récit. Raconter l'histoire de façon très vivante, afin de faire rire les enfants. Ils la conteront eux-mêmes ensuite et la mettront en action avec grand plaisir.

RÉCITATION.

J'aime l'âne (par Francis Jammes).

J'aime l'âne si doux
Marchant le long des houx.

Il prend garde aux abeilles
Et bouge ses oreilles ;

Il réfléchit toujours.
Ses yeux sont en velours.

Il a fait son devoir
Du matin jusqu'au soir.

Mais l'âne s'est blessé ;
La mouche l'a piqué.

Il a tant travaillé
Que ça vous fait pitié.

L'âne n'a pas eu d'orge,
Car le maître est trop pauvre.

Il a sucé la corde,
Puis a dormi dans l'ombre...
Il est l'âne si doux
Marchant le long des houx.

DESSIN.

Après plusieurs essais et après avoir été invités souvent à observer les vrais ânes, ainsi que les joujoux et les gravures qui les représentent, les enfants arriveront à donner à leurs silhouettes maladroitement quelques traits caractéristiques qui feront reconnaître l'âne : la tête allongée, les longues oreilles, par exemple. C'est tout ce qu'on peut leur demander.

LECTURE

Histoire d'un âne.

Le givre argentait les arbres. C'était vers neuf heures du matin... La bise était rude au pauvre monde. On passait vite sur l'avenue, les femmes se voilant la figure, les hommes baissant la tête... On n'eût pas mis un chien à la porte.

Je passais comme tout le monde. Une chiffonnière pâle et affamée, conduisait par la bride un pauvre petit âne qui avait l'air d'avoir cent ans, et qui trainait une pauvre petite charrette toute pleine des immondices du quartier : chiffons, bouteilles cassées, journaux lus, bouquets dédaignés, casseroles trouées, ferrailles, croûtes de pain, en un mot les mille riens qui sont la fortune des chiffonniers. La femme avait fait bonne récolte depuis minuit, mais l'âne était à bout de forces. Il s'était arrêté court, comme s'il eût résolu de ne plus faire un pas ; ses jambes flageolaient et menaçaient ruine ; il penchait la tête avec mélancolie, en âne recueilli qui pressent sa dernière heure.

Ce spectacle me navra ; je m'arrêtai court comme lui.

Un chiffonnier eût battu l'âne pour le ranimer, tout en l'injuriant ; la chiffonnière regardait la pauvre bête d'un air compatissant, vrai regard de mère ou de sœur. L'âne aussi la regarda ; l'œil éloquent disait : « C'est fini ; je suis au bout ; j'ai été héroïque pour toi ; j'ai passé toutes les nuits sans me plaindre jamais, parce que j'ai compris que ta misère était plus grande encore que la mienne ; tu as été bonne pour moi, tu ne m'as refusé ni le pain ni les caresses ; mais je meurs à la peine. »

La femme regardait toujours l'âne ; elle lui parla doucement : « Allons, allons, mon cher Pierrot, ne vas-tu pas me laisser là ? »

Elle fit deux pas vers la petite voiture et déchargea le panier des verres cassés. « Allons ! dit-elle encore, comme s'il eût compris ; cette fois tu peux marcher, Pierrot ! » Et elle se mit à la roue, mais l'âne ne broncha pas ; il savait qu'il n'aurait pas la force d'aller plus loin.

« Comment veux-tu que nous arrivions, Pierrot ? Je pourrais bien trainer la voiture, mais toi ! tu ne voudrais pas que je te fasse la honte de t'attacher derrière ton chariot. »

L'âne dressa l'oreille, mais ce fut tout. J'allais parler à la chiffonnière et à son

âne, quand elle courut au prochain cabaret. L'animal la suivit des yeux avec une vague inquiétude. Il semblait qu'il eût peur de mourir sans sa maîtresse.

La chiffonnière revint bientôt, portant d'une main un morceau de pain et de l'autre un morceau de sucre.

L'âne souleva la lèvre et tenta d'avancer les dents ; mais quoique ce fût l'heure de déjeuner, il laissa tomber le pain : il n'avait pas plus la force dans la bouche que dans les jambes. La chiffonnière lui donna le sucre ; il le prit comme pour lui faire plaisir, mais il le laissa tomber à côté du pain.

« Ah ! mon Dieu, mon Dieu, quel malheur ! » dit la chiffonnière. Elle ne pensait plus du tout à ramener à sa maison son bien ; elle ne pensait qu'à son ami Pierrot.

« Pierrot ! Pierrot ! » lui dit-elle.

Elle jugea que l'âne était perdu ; deux grosses larmes perlèrent à ses yeux ; elle ouvrit les bras, elle prit la tête de l'âne et l'embrassa comme un enfant. Cet embrassement fut un miracle qui se traduisit d'abord par un cri du cœur : l'âne se mit à braire comme en ses meilleurs jours.

J'avais peur que ce ne fût le chant du cygne, mais Pierrot revenait à lui.

Le miracle était opéré ; l'âne ragaillard, repartit presque gaiement. La chiffonnière se mit à la queue de la voiture pour aider son ami Pierrot.

Mais, hélas ! elle est venue le soir chez moi tout en larmes.

J'ai compris tout de suite.

« Oh ! monsieur, il est défunt !

— Pauvre Pierrot !

— Quand vous l'avez vu, il mourait à regret, voilà pourquoi il a repris ses dernières forces pour arriver jusque chez nous...

» Oui, monsieur, nous sommes arrivés tant bien que mal. Mais, quand il a vu notre baraque, il est tombé à genoux. J'ai voulu le relever, mais cette fois c'était bien fini. Mes enfants sont accourus. Quelle misère, monsieur ! je n'ai rien vu de plus triste. Tout le monde lui parlait et le caressait ; il regardait d'un œil si désolé que c'était à fendre le cœur. Voyez-vous, il y en a dans le monde qui ne valent pas un pauvre âne comme Pierrot. Quand on pense qu'il a voulu mourir dans sa maison, après avoir fait son travail de tous les jours. Oui, monsieur, il est mort à la peine. »

D'après ARSÈNE HOUSSAYE.

RÉDACTION-COMPOSITION

DESCRIPTION D'ÊTRES VIVANTS : ANIMAUX.

a) *Degré moyen.*

18. La souris.

SUJET TRAITÉ : Je suis la petite souris qui loge au grenier ; je suis ronde et grasse parce que je mange le bon grain ; mon manteau de velours gris est luisant, ma queue est longue et belle ; mes yeux sont brillants ; je me porte très bien, mais j'ai peur du chat et je crains les souricières.

19. Le corbeau.

SOMMAIRE : Oiseau sauvage ; aspect général. — Taille, couleur, bec, pattes. —

Cri désagréable. — Ses habitudes; nid; nourriture; services qu'il rend, dégâts qu'il occasionne.

20. L'abeille.

SOMMAIRE : Insecte utile. — Son habitation. — Description; taille, couleur, ailes, pattes, yeux, aiguillon. — Reine, ouvrières, faux-bourçons. — Récolte. — Emploi du miel et de la cire.

21. Le hanneton.

SOMMAIRE : Description (insecte sous les yeux des élèves). — Ravages du hanneton sous forme de larve et sous forme d'insecte parfait. — Principaux moyens de destruction.

22. Les bergeronnettes.

SOMMAIRE : Grosseur, couleur, démarche. — Lieux où elle se plaît. — Quand arrive-t-elle dans nos climats. — Où et comment elle fait son nid. — Pourquoi on aime cet oiseau.

SUJET TRAITÉ : La bergeronnette, appelée encore hoche-queue, parce qu'elle agit sans cesse sa queue de haut en bas, lorsqu'elle marche, est un oiseau de très petite taille. Elle n'en est pas moins jolie et gracieuse avec son ventre blanchâtre que l'on aperçoit de loin et sa démarche si rapide et si légère. Le bergeronnette se plaît surtout sur le bord des eaux. Elle arrive dans nos pays au printemps et elle se met aussitôt à la recherche de vieille mousse et d'herbe sèche pour construire son nid dans quelque trou. On aime la bergeronnette pour sa grâce, sa légèreté et sa familiarité; elle recherche volontiers le voisinage des habitations de l'homme.

23. Le cheval de notre voisin.

SOMMAIRE : Faites la description exacte d'un cheval que vous connaissez bien et dites qu'elle en est l'utilité.

SUJET TRAITÉ : Je connais très bien La Flotte, la belle jument noire de notre voisin François. Elle a une tête allongée, surmontée de deux petites oreilles mobiles plantées droit, un cou long, recouvert d'une épaisse crinière, un corps souple et vigoureux, qui repose sur quatre pattes fines et nerveuses. Ses sabots sont proprement cirés et ses pieds ferrés avec soin. Quand elle galope à travers le pré, avec toute l'ardeur de ses cinq ans, elle dresse en panache sa queue aux crins longs et touffus.

La Flotte rend de très grands services à notre voisin. Elle lui sert de monture lorsqu'il fait du service militaire, elle laboure ses champs, fauche ses foins et ses blés, rentre les récoltes et conduit au marché tous les produits de son riche domaine.

24. Une mouche.

SOMMAIRE : Observez attentivement, puis racontez les allées et venues d'une mouche commune.

SUJET TRAITÉ : J'ai vu une mouche posée sur le fourneau, dans la cuisine. Quand je me suis approché, elle s'est envolée et est allée se cogner plusieurs fois à la vitre. Elle s'est reposée un instant, puis est allée d'un vol dans la boîte à ordures, sur des débris de légumes. De là, elle est allée se réfugier sur le bord d'une planche élevée, où je l'ai vue se frotter les pattes et lisser ses ailes.

25. Un papillon.

SOMMAIRE : Décrivez un papillon en imitant le modèle suivant :

SUJET TRAITÉ : Le petit garçon cessa de poursuivre le papillon, qui vint se poser près de lui sur une branche de chèvrefeuille. C'était un papillon jaune, dentelé, velouté, émaillé de points rouges et noirs semblables à des perles. C'était un paon du jour. Il avait quatre ailes, et ces ailes étaient si légères, que leur mouvement, quoique très rapide, ne faisait aucun bruit. Pendant son vol, il tenait ses pattes repliées le long de son corps, mais en se posant il les montrait, et le petit garçon put en compter trois de chaque côté. Puis il vit le papillon dérouler une trompe fine comme une soie, qu'il tenait roulée à la place de la bouche, et la plonger délicatement dans le calice des fleurs, d'où il aspirait sa nourriture sans rien détruire. — M^{me} PAPE-CARPANTIER.

b) *Degré supérieur.*

18. L'âne.

SOMMAIRE : Sa taille, son pelage, ses oreilles, sa queue. — Son caractère. — Sa nourriture. — Ses habitudes.

SUJET TRAITÉ : L'âne est un quadrupède de taille moyenne, originaire des climats tempérés. Son pelage est gris de souris ou gris argenté, luisant ou mêlé de taches obscures. Il a presque toujours sur le dos une bande noire longitudinale, croisée sur les épaules par une bande transversale. Ses oreilles sont très longues; sa queue est floconneuse à l'extrémité.

L'âne est doux, humble, patient. Il souffre avec résignation les mauvais traitements. Très sobre, il se contente des plantes les plus dures que délaissent les autres bestiaux. La paille hachée est pour lui un régal. Une petite quantité d'eau lui suffit. Seulement il la veut claire et pure. Il ne se vautre pas dans la fange ou dans l'eau; mais, comme on oublie souvent de l'étriller, il y supplée lui-même en se roulant sur le gazon, sur les chardons et sur la fougère.

D'après BUFFON et FIGUIER.

19. L'âne.

SUJET TRAITÉ : L'âne est un de mes amis; j'aime sa société, son voisinage m'amuse, et il y a dans son allure je ne sais quoi qui excite ma sympathie et mon sourire. Je parle ici de l'âne des champs, de cet âne flâneur et laborieux, esclave sans être asservi, sobre et sensuel, paisible et goguenard, dont l'oreille reçoit les bruits dans tous les sens sans que l'esprit bouge, dont l'œil mire tous les objets sans se laisser impressionner. Cet âne est une sorte de philosophe rustique qui se trouve bien partout, ne désire rien autre lorsqu'il est en face de son chardon. Cet animal-là je l'aime beaucoup et, je ne crois pas plaisanter en disant que je l'estime.

Et puis quel être impassible et bon! Au milieu d'une place remplie de monde, vous le verrez regarder une borne, s'occuper d'une feuille de chou, humer le vent qui passe et ne jamais se plaindre de rien. C'est un vrai philosophe, vous dis-je, libre en dépit de l'homme son maître, patient au mal, ne boudant jamais le travail et se laissant vivre au soleil; à chaque jour, pense-t-il, suffit sa peine.

TOEPFFER.

20. Les insectes dans la campagne, en juin.

SOMMAIRE : Vous vous êtes promené à la campagne par un chaud après-midi de juin; vous avez observé les insectes et écouté les bruits qu'ils faisaient

entendre. Dites qu'elles ont été vos observations et vos impressions. — Par quoi les insectes attirent-ils notre attention ? Tous les insectes se montrent-ils ou se font-ils entendre aux mêmes heures ? Quels insectes peut-on plus particulièrement observer dans l'après-midi ? le soir ? quand la nuit est venue ? Quels sentiments chacun d'eux évoque-t-il en nous ? Quel rapprochement peut-on établir entre les insectes et les oiseaux ?

21. Le vol de l'alouette.

SOMMAIRE : Observez une alouette qui part du sillon. Dites comment elle s'élève, comment elle chante, comment elle descend, et l'impression que produit sur vous ce spectacle.

SUJET TRAITÉ : De grand matin, j'ai pu observer dans la plaine une alouette qui partait du sillon. Elle s'est élevée comme lancée par une fronde, et a monté tout droit, par des battements d'ailes précipités, jusqu'à une très grande hauteur. Tout en montant, elle chantait à plein gosier, et son chant s'affaiblissait peu à peu, mais restait toujours perceptible. Un moment, l'alouette ne fut plus, pour moi, qu'un minuscule point noir qui tremblotait dans l'azur. Mais de ce point une voix venait encore. Au bout de cinq minutes environ, l'alouette redescendit, silencieuse, pour retrouver son sillon. J'admirais la puissance de ses ailes et de son gosier, ainsi que la beauté de son chant. Et je trouvai que la plaine aurait été bien triste sans ce gentil oiseau.

22. Un animal domestique.

SOMMAIRE : Décrivez, à votre choix, un animal domestique que vous connaissez. Faites-en le portrait physique; parlez ensuite de son caractère, de ses habitudes, des services qu'il rend. Dites si vous l'aimez, et comment vous le traitez. Quel que soit l'animal que vous décrivez, attachez-vous à en rechercher les traits particuliers, ceux qui vous permettent de le reconnaître parmi d'autres animaux de la même espèce.

23. Les animaux de la ferme.

SOMMAIRE : Pour mettre une ferme en valeur, il faut de nombreux animaux domestiques. — Animaux qui aident le fermier dans son travail. — Animaux qu'on élève pour les produits qu'ils donnent. — Logement, nourriture des animaux. — La richesse qu'ils représentent.

L'EXPÉRIMENTATION SCIENTIFIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

N° 6. Le balancement des étamines de la sauge des prés.

La sauge des prés (*salvia pratensis*) élève fièrement ses verticilles de fleurs bleues partout dans les campagnes. Sa floraison est particulièrement belle cette année. Profitons-en pour faire constater le curieux phénomène du balancement des deux grandes étamines à filet coudé. Rappelons, en passant, que les deux petites étamines placées habituellement, chez les *Labiées*¹, à côté des deux grandes sont atrophiées dans la fleur de la sauge.

¹ **Caractères des Labiées** : Tige carrée; feuilles opposées; calice irrégulier; corolle gamopétale (cinq pétales soudés) irrégulière à deux lèvres (du latin : *labra*); quatre étamines; ovaire à quatre loges, fruits en akènes. Toutes les espèces aromatiques, dont plusieurs médicinales.

Chaque élève se munit d'une sauge fleurie et d'un crayon très pointu ou d'un brin d'herbe rigide. Choisissez une belle fleur, bien épanouie et introduisez la pointe du crayon entre les lèvres de la corolle, dans le sens de l'axe de la fleur, en exerçant une légère pression dans le fond de celle-ci. Aussitôt les deux anthères des étamines surgissent du sillon des lèvres, comme deux petits pantins sortant de leur boîte et viennent frapper le crayon. Retirez ce dernier et répétez l'opération quelquefois. Vous observez, si vous avez eu soin d'humecter de salive le crayon, que du pollen des anthères s'est collé à l'objet. Représentez-vous le crayon remplacé par un bourdon ou une abeille butinant dans la fleur de sauge. Chaque mouvement de tête de l'insecte, provoque les coups de marteau des étamines, qui secouent leur pollen dans les poils du dos de l'animal. Celui-ci ira dans un instant, chargé de la poussière fécondante, se poser sur d'autres sauges, assurant ainsi la pollinisation indirecte, que nous savons être la meilleure.

Placez la fleur entre votre œil et un fond éclairé (ciel ou fenêtre) et répétez l'expérience en regardant la corolle de côté. Vous distinguerez ainsi nettement à travers les pétales, le mécanisme du balancement des étamines. D^r P. J.-R.

COMPTABILITÉ

1. Note d'un marchand drapier.

Le marchand-drapier Jules Bernard a vendu à Mme Laurent, le 16 mars 1917, les fournitures suivantes :

3,5 m. de drap noir à fr. 15 le mètre; 6 m. de drap brun à fr. 13,50; 4 m. de toile grise à fr. 2,70; 5,5 m. de doublure à fr. 1,90; un coupon de flanelle de 3,9 m. à fr. 3,50; 15 m. de lacet noir à fr. 0,20; 40 cm. de velours à fr. 22 le m.

Etablissez la note :

Madame Laurent à Jules Bernard, marchand-drapier, DOIT.

1917				F. C.
Mars	16	Drap noir,	3,5 m. à fr. 15,— le m.	52 50
»	»	Drap brun,	6 m. » » 13,50 »	81 —
»	»	Toile grise,	4 m. » » 2,70 »	10 80
»	»	Doublure,	5,5 m. » » 1,90 »	10 45
»	»	Coupon flanelle,	3,9 m. » » 3,50 »	13 65
»	»	Lacet noir,	15 m. » » 0,20 »	3 —
»	»	Velours,	40 cm. » » 22,— »	8 80
Total, Fr.				180 20

Il est recommandé d'établir chaque note avec soin en observant les règles suivantes :

1° *En-tête.*

Nom du client, suivi de celui du fournisseur, accompagné du mot *Doit*.

Ex. : Madame Laurent à Jules Bernard, marchand-drapier, DOIT.

2° *Date.*

Mois et jour dans 2 colonnes distinctes.

Ex. : | Mars | 16 |

Si plusieurs articles ont été achetés le même jour, des *guillemets* permettront de ne pas écrire la date à nouveau.

3^o *Rédaction.*

Il est recommandé de rédiger chaque article dans l'ordre ci-après :

a) Nature de la marchandise. b) Quantité. c) Prix de l'unité. d) Prix total.

Ex : Drap noir, 3,5 m. à fr. 15 le m., fr. 52.50.

4^o *Arrangement des nombres.*

Afin de pouvoir additionner avec plus de facilité et plus de chances d'exactitude, il est important que les chiffres soient bien alignés et placés également les uns sous les autres : centimes sous centimes, unités sous unités, dizaines sous dizaines, etc.

2. Note d'un charcutier.

Jacques Trachsel, charcutier, a fourni à M. Breton les marchandises ci-après :

Le 2 février : 1,9 kg. de lard gras à fr. 4,50 le kg. ; le 14 du même mois, deux saucissons pesant ensemble 850 g., à fr. 5,20 le kg. ; le 10 mars, un jambon de 6,4 kg. à fr. 5,50 ; le 23 mars, 4,2 kg. de saindoux à fr. 4,75 ; le 3 avril, un saucisson de 480 g. à fr. 5,50 le kg. et un rôti de porc de 625 g. à fr. 5,60 le kg. Enfin, le 18 avril, 3,75 kg. de lard maigre à fr. 4,80 ; 1,3 kg. de saucisse à rôtir à fr. 5, et quatre pieds de porc à fr. 0,80 l'un.

Etablissez la note et acquittez-la.

Monsieur Breton à Jacques Trachsel, charcutier, DOIT.

1917				F. C.
Février	2	Lard gras,	1,9 kg. à fr. 4,50 le kg.	8 55
»	14	2 saucissons	850 g. » » 5,20 »	4 42
Mars	10	Jambon,	6,4 kg. » » 5,50 »	35 20
»	23	Saindoux,	4,2 kg. » » 4,75 »	19 95
Avril	3	Saucisson,	480 g. » » 5,50 »	2 64
»	»	Rôti de porc,	625 g. » » 5,60 »	3 50
»	18	Lard maigre,	3,75 kg. » » 4,80 »	18 —
»	»	Saucisse à rôtir,	1,3 kg. » » 5,— »	6 50
»	»	Pieds de porc,	4 » » 0,80 la pièce,	3 20
Acquitté, le 18 avril 1917.				Total, Fr. 101 96
J. TRACHSEL.				F. MEYER.

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Degré supérieur.

Perspective d'une cruche.

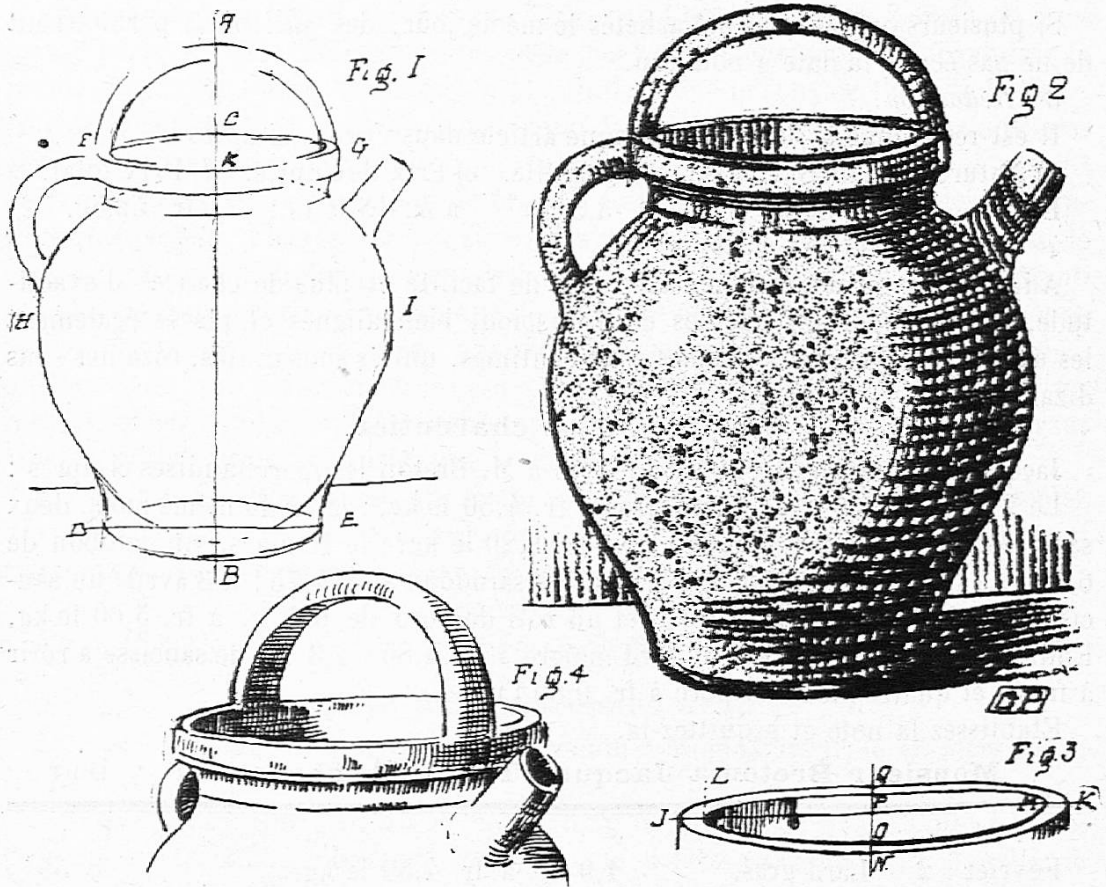
La cruche verte ou grise, assez commune dans notre pays, sera un très joli modèle pour l'application du cercle et de l'ovale en perspective.

Avant de commencer le dessin sur la feuille, le maître fera faire un croquis rapide de l'objet ; il pourra ainsi se rendre compte des fautes généralement commises et mettra en garde ses élèves lorsqu'il indiquera les constructions.

1^o Tracer l'axe vertical A B, fig. 1 ;

2^o Indiquer le point le plus bas B, le point plus haut A, et le bord du col C ;

3^o Placer le diamètre D E, largeur du fond ; le diamètre F G, largeur du col



et la plus grande largeur de la panse H I. Faire observer où se trouve cette plus grande largeur ;

4° Tracer la courbe D, B, E, perspective de la base, puis la courbe E, C, G, K, perspective du col ;

5° Tracer la forme générale de la cruche (contour) ;

6° Tracer l'anse et le goulot ;

7° Mettre au net.

Le maître fera au tableau le croquis du col, fig. 3, en faisant remarquer sa forme aplatie et la différence qu'il y a entre les épaisseurs J, L, M, K, vues de front, et les épaisseurs N, O, P, Q, vues fuyantes. Montrer cette différence, en plaçant une règle parallèle, puis perpendiculaire au tableau. Par l'observation, puis par la mesure, les élèves se rendront parfaitement compte de cette diminution très apparente de longueur.

Comme tous les élèves ne peuvent pas être en face du modèle, le maître fera aussi des croquis, dans le genre de celui de la fig. 4, en montrant les différents aspects que prennent l'anse et le goulot.

Ombres : Faire limiter la zone d'ombre par un trait léger et teinter avec le crayon ou le pinceau. Il est inutile, au début, de rechercher des demi-teintes et reflets que les élèves ne comprennent pas encore.

G. PAYER.

ÉDITION J.-H. JEHEBER, GENÈVE

28, Rue du Marché.

Vient de paraître :

TOLSTOÏ

JOURNAL INTIME

des quinze dernières années de sa vie

1895-1910

Traduit du russe

par Natacha Rostowa et Marg. Jean-Debrit.

Préface, commentaires et table analytique

de son biographe **Paul Birukoff.**

Portrait gravé sur bois par Fr. MASEREEL

1895-1899

Un volume in-12° de XVI-344 pages, fr. 4.—

Ces pages inédites de la pensée et de la vie de Tolstoï constituent un événement de librairie. Ces idées prennent une actualité d'autant plus importante que la **RÉVOLUTION RUSSE** semble promettre leur réalisation. A ce titre ce n'est pas seulement le tolstoïen qui y trouvera un intérêt passionné, mais tout homme que préoccupent les grands et angoissants problèmes posés par la guerre mondiale. M. Birukoff, qui vécut 26 ans dans l'intimité du grand apôtre, était mieux placé que quiconque pour donner à ces pages un commentaire de toute compétence.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

RUE ET PLACE DU PONT

**MAISON MODÈLE
VÊTEMENTS**



sur mesure et confectionnés,
coupe moderne, façon
soignée.

UNIFORMES OFFICIERS
COSTUMES
sport.

MANTEAUX
de Pluie

SOUS-VÊTEMENTS
CHEMISERIE

10

0/0

au comptant
aux instituteurs
de la S.P.V.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Pour pouvoir être utilisés pour le numéro de la semaine les changements d'adresses doivent parvenir à la Gérance avant le MARDI A MIDI.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

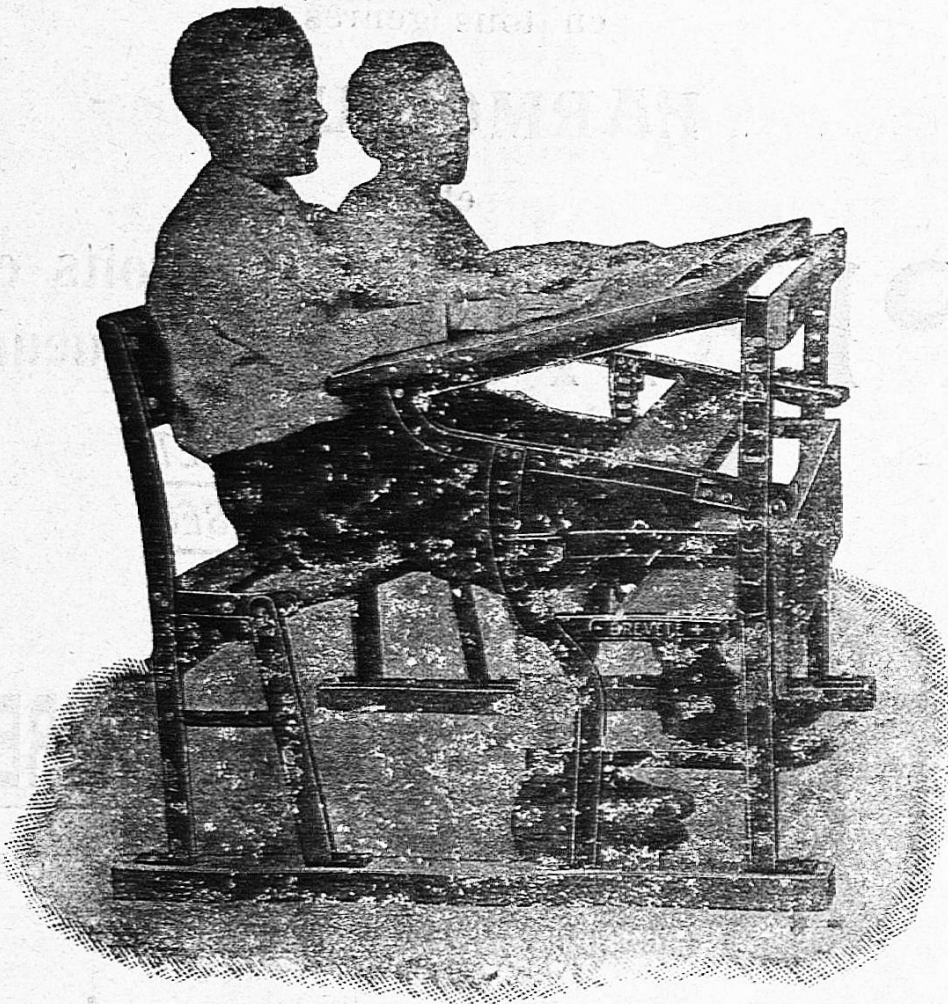
Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Jules Rappa

Ancienne maison A. Mauchain

Genève



Médaille d'or, Paris 1889

Médaille d'or, Genève 1896

Médaille d'or, Paris 1900

TOUT

ce qui a rapport
ou concerne la

MUSIQUE

les

Instruments et leurs Accessoires
en tous genres

HARMONIUMS

et

PIANOS

droits et à
queue

 TRÈS GRAND CHOIX ET
POUR TOUTES LES BOURSES

chez

FOETISCH FRÈRES
S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE
THÉÂTRALE

Prix spéciaux pour
Instituteurs, Pensionnats
et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE
MUSICALE

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

II^{me} ANNÉE. — N° 25.

LAUSANNE — 23 juin 1917



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - REUNIS -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES GORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PREX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr. ; Étranger, 7 fr. 50.

PREX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine
à ZURICH
Service principal.

Bien que la Société accorde sans surprime aux assurés la garantie des risques de guerre, ceux-ci ne sont pas tenus de faire des contributions supplémentaires. Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.
Police universelle.

La Société accorde pour les années 1917 et 1918 les mêmes dividendes que pour les 5 années précédentes.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schächtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11, Lausanne.

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGER-MOULIN
Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.
Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.

Institut J. J. Rousseau
Cours de vacances

16-31 juillet 1917

16-31 juillet 1917

PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT. ÉTUDE DE LA LANGUE

☞ COURS THÉORIQUES ET PRATIQUES ☞

Demandez le programme : Taconnerie, 5, GENÈVE

ASSURANCE VIEILLESSE
subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Brevet special pour l'enseignement primaire supérieur.

Les instituteurs primaires ayant déjà subi, dans une session précédente, une partie des épreuves imposée aux candidats pour l'obtention du brevet spécial pour l'enseignement primaire supérieur, sont avisés que les examens, qui auront lieu en octobre 1917, leur sont spécialement réservés.

Pour la dernière fois, ils seront subis conformément aux dispositions du règlement du 15 février 1907 pour les écoles primaires.

*Département de l'Instruction publique
et des Cultes.*

Enseignement primaire.

Prahins. — La place d'instituteurs est au concours.

Traitement: fr. 1900.— par an, logement, jardin, plantage et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école, plus 4 augmentations triennales de fr. 50 chacune.

Offres au 29 juin.

Dans sa séance du 16 juin 1917, le Conseil d'Etat a nommé M. le pasteur Gabriel CHAMOREL, à Lausanne, en qualité de professeur extraordinaire à la faculté de théologie de l'Université, ainsi que maître de religion aux Ecoles normales.

Gymnase classique cantonal.

Baccalauréat ès-lettres. Session de 1917.

Inscriptions: Mardi 26 juin, à 2 heures.

ETUDIANT cherche pour les vacances d'été **PENSION** dans une famille cultivée, près du lac Léman, pour se perfectionner dans la langue française. Adresser les offres à **Ferd. Moesch**, stud.-phil., Gerechtigkeitsgasse, 63, Berne.

OFFRE

Instituteur dans l'Oberland bernois offre à jeune collègue Suisse romand connaissant les langues ou à étudiant de l'Université

GRATUITEMENT CHAMBRE ET PENSION

pendant les vacances d'été

(du 10 juillet au 10 août env.) à condition qu'il lui donne quelques heures de conversation française par jour.

Adresser offres sous Tc. 4599 Y. Publicitas, S. A. Berne.

Librairie PAYOT & C^{IE}, Lausanne

Les Alpes dans la Nature et dans l'Histoire,

par le Dr W. A. B. COOLIDGE, M. A. FELLOW du Magdalen College, Oxford, membre honoraire des clubs alpins anglais, français et italien. Edition française par Edouard COMBE. Un fort volume in-8° sur papier de luxe, orné de 16 clichés autotypies sur papier couché, hors texte, d'après les photographies de MM. VITTORIO SELLA, A. HOLMES, V. DE CESSOLE, GUIDO REY, etc. Avec 7 cartes spéciales des passages alpestres **7 fr. 50**

Le livre du Dr Coolidge est une admirable œuvre de vulgarisation, écrite par un homme qui a consacré à peu près toute sa vie à l'étude de la montagne et qui a exploré la chaîne des Alpes en presque toutes ses parties, pendant plus de quarante années.

Le Dr Coolidge est en effet un alpiniste universellement réputé, doublé d'un historien et d'un savant du plus rare mérite. Recordman pour le nombre des ascensions et des « premières », l'un des plus beaux sommets des Alpes du Dauphiné porte son nom : *Le Pic Coolidge*.

Sous une forme condensée, mais accessible à tous, le célèbre savant et alpiniste anglais a réuni dans cet ouvrage une foule de notions générales et de renseignements de toutes sortes sur les Alpes dans leur ensemble.

C'est à ce livre, unique en son genre dans la littérature alpestre, que devra avoir recours désormais quiconque voudra se faire une idée de la constitution et de la distribution topographiques des Alpes, de leur étendue, de leurs glaciers, de leur flore, de leur faune, de leurs habitants, de leur rôle politique, de leur exploration et de leur conquête relativement récentes par les alpinistes et les guides.

Le volume est orné de 16 beaux clichés autotypies sur papier couché, hors-texte, d'après les photographies de MM. Vittorio Sella, A. Holmes, V. de Cessole, Guido Rey, etc. Sept cartes spécialement établies pour cet ouvrage montrent de la façon la plus claire, les principaux paysages alpestres.

Souvenirs d'un Alpiniste, par EMILE JAVELLE. 5^e édition. Avec préface de H. BORDEAUX. Un fort vol. in-8°, **3 fr. 50** illustré de 8 phototypies hors texte

Cette nouvelle édition illustrée d'un livre célèbre depuis longtemps à l'étranger consacre une gloire bien française. Emile Javelle qu'on a appelé le « père de la littérature alpestre » n'est malheureusement pas connu comme il le mérite en France, sa patrie. On ignore trop que c'est à lui que revient la gloire d'avoir créé un genre littéraire : la littérature alpestre. Comme le dit M. Henry Bordeaux dans la préface qu'il a écrit pour cette nouvelle édition — préface qui constitue une véritable étude générale sur la littérature alpestre — en faisant de l'Alpe la source de ses émotions et de ses exaltations, « Javelle a conduit la littérature à douze mille pieds au-dessus de niveau de la mer ».

Essais de Psychologie sportive, par P. DE COUBERTIN. Un vol. in-16, broché **3 fr. 50**

L'auteur de ce remarquable ouvrage est le rénovateur des Jeux Olympiques, le vaillant promoteur de la renaissance sportive. M. de Coubertin a pratiqué lui-même tous les sports et il a apporté à l'observation de leur mécanisme et de leurs caractéristiques, à leur analyse psychologique, une sagacité et un talent très originaux. On goûte à lire ce livre, d'une forme littéraire très achevée, les plus vifs plaisirs de l'intelligence.